



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux SAGE Côtiers basques



Rapport annuel 2019



Avec le soutien financier de :



Présentation du SAGE et rappel du contexte

Présentation du territoire

Le territoire des Côtiers basques est compris entre l'Adour et la Bidassoa, à l'extrême Sud-Ouest de la France. Couvert par un réseau hydrographique dense et bordé par l'océan Atlantique et les prémices des Pyrénées, il offre une diversité de milieux remarquable. Très urbanisé en particulier sur le littoral, il est soumis à de nombreux risques. Son économie et sa forte attractivité sont intimement liées à l'eau. La gestion de l'eau sur ce territoire doit donc répondre à des enjeux socio-économiques et environnementaux, souvent concurrentiels, qui participent à son image de marque.

Dates à retenir

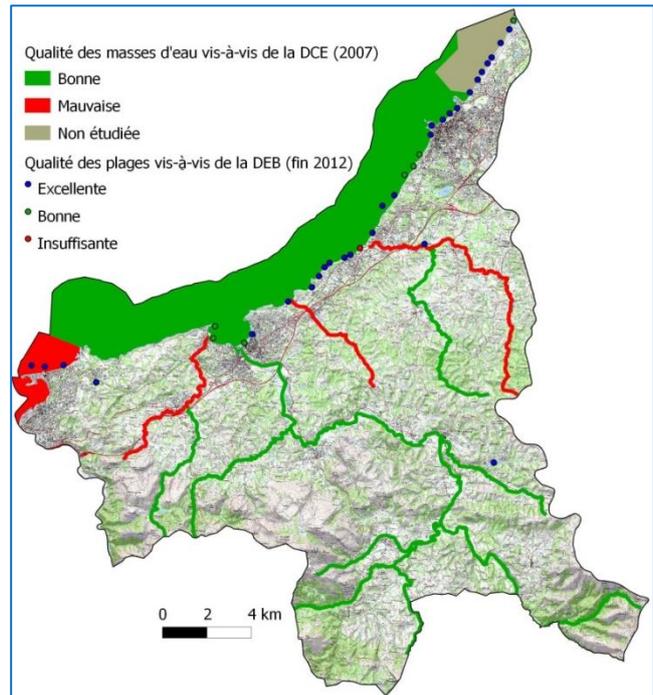
- 5 décembre 2011 : arrêtés de délimitation du périmètre du SAGE et de composition de la CLE
- 8 décembre 2015 : arrêté d'approbation du SAGE
- 1^{er} avril 2019 : arrêté de composition de la CLE
- 2 juillet 2019 : arrêté de modification de la composition de la CLE

Principaux enjeux identifiés

- Qualité des eaux,
- Eau et urbanisme,
- Milieux,
- Axe transversal (gouvernance et usages).

Constitution de la CLE (depuis le 1/04/2019)

- 48 membres, dont 27 dans le collège des collectivités locales, 13 dans le collège des usagers et 8 dans le collège de l'État.
- Présidence : M. Marc BERARD



Présentation de l'organisation

- Structure porteuse : Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Animation : Mme Stéphanie DELPORTE, à 1/2 temps sur cette mission en 2019

État d'avancement global

En tant que structure porteuse de la démarche, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a dédié un poste permanent consacré à 50% à l'animation du SAGE.

L'arrêté préfectoral de composition initiale de la CLE a été signé le 5 décembre 2011. Le mandat des membres de la CLE, fixé pour 6 ans, était effectif jusqu'au 5 décembre 2017. Le travail de renouvellement de la composition de la CLE a abouti à la prise d'un nouvel arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2019.

En parallèle, et dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE Côtiers basques a été finalisée et validée par la CLE le 24 avril 2019.

L'année 2019 a été consacrée à la finalisation de la procédure de renouvellement de la CLE, à la coordination de l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE Côtiers basques, à la mobilisation d'acteurs du territoire pour l'actualisation de l'état des lieux des masses d'eau et aux démarches inter-SAGE.

Animation

Descriptif de l'animation pour l'année 2019 (1/2 ETP) :

- secrétariat et animation de la CLE, du Bureau et du Comité technique du SAGE,
- analyse des dossiers loi sur l'eau transmis et la préparation des avis,
- communication, sensibilisation et diffusion du SAGE,
- suivi technique, administratif et financier de l'application des mesures du SAGE, notamment par l'élaboration et le renseignement du bilan annuel.

L'animation 2019 s'est particulièrement attachée à :

- la finalisation de la procédure de reconstitution de la Commission Locale de l'Eau, suite à la fin du mandat de 6 ans de ses membres en décembre 2017,
- la finalisation de l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE Côtiers basques,
- la mobilisation des acteurs du territoire et l'implication dans l'actualisation de l'état des lieux des masses d'eau (DCE),
- bilan de la mise en œuvre et élaboration du plan d'actions du SAGE pour 2020,
- l'implication dans les démarches inter-SAGE et associées (SAGE Adour aval, Démarche Adour 2050).

En complément des échanges et réunions techniques moins formels, les réunions que l'animatrice a préparées et animées sont listées ci-dessous :

Date	Objet	Lieu
8 février 2019	Réunion Etat des lieux masses d'eau – secteur côtiers basques	Urrugne
20 et 26 février 2019	Réunion à distance étude ZH - avec les prestataires TTI et Apex	Téléphone
15 avril 2019	Réunion à distance étude ZH - avec les prestataires TTI et Apex	Téléphone
24 avril 2019	Réunion de la CLE du SAGE Côtiers basques	Guéthary
23 octobre	Réunion de la Commission Qualité de l'Eau du SAGE	Urrugne
28 novembre 2019	Réunion du Bureau du SAGE Côtiers basques	Urrugne

Les comptes-rendus des différentes réunions évoquées sont joints à ce bilan en Annexes.

Commission Locale de l'Eau, Bureau et commission thématique

La CLE a été réunie le 24 avril 2019, suite à la procédure de renouvellement ayant abouti à la prise d'un nouvel arrêté préfectoral de composition de la CLE le 1^{er} avril 2019 (complété par AP du 2 juillet 2019, cf en Annexes)

Le début d'année 2019 a donc nécessité une implication forte de l'animatrice pour la coordination de cette procédure de renouvellement, incluant les échanges avec les services sous la responsabilité du Préfet et l'Association des Maires et Présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques (ADM64). Cette réunion de la CLE a été préparée avec le Président sortant, M. Albert Larrousset, nécessitant plusieurs rencontres et de nombreux échanges.

Lors de cette réunion de la CLE, se sont déroulées les élections :

-du nouveau Président de la CLE : M. Marc Bérard,

-des 3 Vice-Présidents : Mme Valérie Dequeker, M. Jean-Baptiste Laborde, M. Albert Larrousset

-du bureau de la CLE : 17 membres dont 9 du collège des collectivités territoriales, 5 du collège des usagers et socio-professionnels et 3 du collège de l'Etat (détail de la composition en Annexes).

De plus, l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE Côtiers basques finalisée a été présentée et validée par les membres de la CLE. L'étude prospective est également présentée pour information des membres de la CLE. Enfin, un bilan des premières années de mise en œuvre du SAGE a été dressé et des perspectives proposées.



Le Bureau de la CLE du SAGE s'est réuni le 28 novembre 2019. L'objet de ce bureau était de dresser un bilan des actions réalisées au titre du SAGE en 2019 et d'évoquer les perspectives pour 2020.

Le 23 octobre 2019, la Commission thématique Qualité de l'eau du SAGE a été réunie pour la première fois afin de présenter à ses membres divers projets en lien avec la qualité de l'eau développés sur le territoire du SAGE Côtiers basques. Ont ainsi été présentés et discutés : l'état des lieux des « masses d'eaux » DCE, les réseaux de suivi de la qualité des cours d'eau et le système de gestion active des eaux de baignade mis en place par la CAPB, ainsi que les projets du GIS Littoral basque en lien avec la qualité de l'eau. De manière générale, les participants ont été satisfaits de la tenue de cette réunion, répondant à leur souhait d'être informés. Le manque global d'information concernant les projets ou études en cours a néanmoins été soulevé (manque d'instances de discussion à l'échelle des bassins versants, mis à part le SAGE CB), il a donc été convenu de réunir à nouveau cette commission dans le courant de l'année 2020 en élargissant les invitations aux communes du territoire du SAGE CB (élus et techniciens).

Etude d'inventaire des zones humides du SAGE Côtiers basques

L'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE Côtiers basques a été lancée au cours de l'année 2017. Pour cette étude, un comité de pilotage composé de membres de la CLE a été constitué, ce qui a permis de maintenir un contact régulier, et ce même en l'absence de réunion de la CLE (qui était en cours de recomposition).

Suite aux différentes étapes de validation des phases 1 et 2 de l'étude (pré-localisation, puis phase de vérification sur le terrain), un travail important a été fourni en termes d'animation sur la vérification des bases de données fournies par le prestataire et la préparation des cartes qui permettent d'alimenter l'Atlas des zones humides du SAGE Côtiers basques, à l'automne et hiver 2018-2019. Toutes les bases de données et les rapports d'étude proposés par les prestataires ont été revus et corrigés par l'animatrice, puis validés par le Forum des Marais Atlantiques au cours du 1^{er} trimestre 2019. De nombreux échanges ont été nécessaires, dont 3 réunions téléphoniques « formelles » avec les prestataires (20 et 26 février et 15 avril 2019).

L'étude et les livrables finaux ont été présentés lors de la réunion 24 avril 2019 et validés à l'unanimité par les membres de la CLE. De plus, les modalités de diffusion des conclusions de l'étude ont également été validés.

Ainsi, toutes les communes du périmètre du SAGE Côtiers basques ont été destinataires (courrier et e-mail) de la synthèse et de l'extrait des planches de l'atlas cartographique des zones humides concernant leur territoire. De plus, l'ensemble des acteurs et partenaires concernés (membres de la CLE, différents services de l'Etat, SCoT PBS) ont reçu tous les éléments constitutifs de l'étude : rapports de phase 1 et 2, synthèse, atlas cartographique complet en format PDF.

Les données SIG ayant permis de constituer l'atlas sont disponibles sur demande auprès de l'animatrice. Ceci permet en effet d'évaluer le cadre dans lequel ces demandes sont formulées, ainsi que la nature des demandeurs. Au 31 décembre 2019, 17 demandes ont été formulées pour alimenter des projets de planification, de révision de PLU, d'aménagement d'espaces publics ou privés :



date transmission	demandeur (MOE)	demandeur (MO)	projets ciblés
13/08/2019	BE EVEN	Syndicat Mobilités Pays basque	Plan Déplacements Urbains
20/08/2019	BE GEOCIAM	CAPB	éval envtale PLUi CBA / révision PLU Espelette / révision PLU St Pée sur Nivelle / projet zone activité Urrugne
20/08/2019	BE GEOCIAM	Promoteurs privés Anglet	DLE projet immo sur RD810 / étude faisab restauration cours d'eau
20/08/2019	BE GEOCIAM	Promoteur privé Ustaritz	DLE projet immo
20/08/2019	BE GEOCIAM	Opérateur social	DLE projet immo Ascain
20/08/2019	BE GEOCIAM	Biarritz	projet confortement falaises
20/08/2019	BE GEOCIAM	SIAZIM	projet aménagement secteur ilbaritz-mouriscot
20/08/2019	BE GEOCIAM	Hendaye	projet chemin de la baie
08/10/2019	APGL 64	CAPB	révision PLU Urrugne
15/11/2019	APGL 64	CAPB	révision PLU Anglet, Biarritz, Ciboure, St Pée sur Nivelle

Pour les nouvelles demandes, il est proposé de faire préciser par les demandeurs à quel moment de la séquence éviter-réduire-compenser intervenait les sollicitations des informations sur les zones humides.

Inter-SAGE et démarches partenariales

Le SAGE Adour aval, en phase d'élaboration depuis 2015, a mobilisé l'animation du SAGE Côtiers basques en 2019 pour la finalisation du PAGD et du Règlement du SAGE, la participation à l'analyse socio-économique des enjeux et usages liés à l'eau et l'inventaires des zones humides, ainsi que pour la désignation des élus référents à la CLE (secteur Pays basque). Cette implication a permis de s'assurer de la cohérence avec le SAGE Côtiers basques voisin.

Concernant les autres démarches, le Président de la CLE et l'animatrice du SAGE ont été mobilisés en tant que membres du COPIL et du COTECH de l'étude Adour 2050, le territoire Côtiers basques étant inclus au périmètre de cette démarche. En plus des échanges techniques, deux réunions se sont tenues en 2019, afin de bâtir les pistes d'adaptations au changement climatique et finaliser l'étude. Le territoire Côtiers basques étant fortement impacté par les prévisions liées au changement climatique, il est apparu important de participer activement à cette démarche.

En parallèle, l'animation du SAGE Côtiers basques a été mobilisée dans le cadre de l'actualisation de l'état des masses d'eau. Ainsi, une réunion de partage des conclusions sur l'état des masses d'eau a ainsi réuni les acteurs locaux du bassin de gestion Côtiers basques le 8 février 2019 à Urrugne, pour faire suite à la première réunion de travail organisée le 30 mars 2018.

De plus, dans le cadre du renforcement des liens entre le SAGE et les démarches de planification de l'aménagement, l'animatrice a participé au groupe technique de préfiguration de l'évaluation environnementale du futur SCoT Pays Basque Seignanx. Cette étude a pour objet de prendre connaissance de toutes les données environnementales disponibles sur le territoire du futur SCoT et de flécher les données manquantes qui pourraient être sollicitées pour l'évaluation environnementale, afin de proposer l'acquisition de données complémentaires en amont de l'élaboration du diagnostic du SCoT. Le comité technique a été réuni 2 fois en 2019, et l'étude devrait être restituée au 1^{er} trimestre 2020.

En parallèle, une présentation du SAGE CB a été réalisée en réunion du Comité Syndical du SCoT PBS le 12/12/2019, ce qui a permis aux élus en charge de l'élaboration du SCoT de mieux appréhender les objectifs et enjeux liés au SAGE Côtiers basques, ainsi qu'au SAGE Adour aval (présentation conjointe avec l'animatrice du SAGE Adour aval).

Avis et informations de la CLE

En 2019, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Côtiers basques a été consultée pour avis sur 1 projet :

- Demande d'autorisation de prélèvements pour irrigation agricole 2019 déposée par le Groupement des Irrigants des Pyrénées-Atlantiques : la CLE n'a pas pu donner d'avis officiel étant donnée sa procédure



de recomposition en cours début 2019. Néanmoins, un avis technique validé par le Président a été adressé le 11 mars 2019 ;

De plus, 18 dossiers relatifs à des projets liés à l'eau sur le territoire du SAGE ont été transmis pour information par le service de Police de l'Eau de la DDTM 64 au cours de l'année 2019. Tous ces dossiers ont été examinés par l'animatrice du SAGE afin de faciliter les échanges avec les acteurs concernés par ces projets.

Budget

Pour l'année 2019, les dépenses liées à l'animation concernent :

- les charges directes du poste de l'animatrice et de son remplaçant (1/2 ETP, soient 109 jours) : 19 397,23 € ;
- les charges indirectes (forfaitaire, 20%) : 3 879,44 €.

Le total des dépenses liées à l'animation s'élève donc à **23 276,67 €**.

Par ailleurs, le montant total de l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE Côtiers basques s'élève à 44 850,00 € HT (soit 53 820,00€ TTC). Toutes les factures liées à cette prestation ont été mandatées en 2019, et le versement des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine a été sollicité.